pro natura
Genève

Association pour la sauvegarde
du site de la Chapelle
Mme Ehrich Verena
Vice-présidente
148 rte de La Chapelle
1212 Grand-Lancy

Genève, le 15 décembre 2011

Concerne : Infrastructure de mobilité de Genève-Sud

Madame,

Nous faisons suite à votre courrier concernant le rapport de synthèse: Infrastructure de mobilité de Genève-Sud, Concept de mobilité.

Vous nous avez fait parvenir une copie de votre courrier adressé à la Conseillère d'Etat chargée du Département de l'intérieur et de la mobilité, Madame Michèle Künzler. Cette lettre contenait vos commentaires relatifs au projet de réalisation de nouvelles liaison et notamment la liaison L1. Ce courrier nous a permis de prendre connaissance de vos remarques et inquiétudes vis-à-vis de ces nouveaux axes routiers et nous vous en remercions.

Comme je vous l'avais peut-être expliqué lors de votre venue dans nos locaux, Pro Natura Genève travaille, dans le cadre du Projet Contrat corridors, lié au Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, à la rédaction de fiches de mesure visant à maintenir et/ou rétablir les connexions biologies à l'échelle du bassin genevois. Dans ce contexte, une fiche de mesure a été identifiée dans le périmètre menacé par la réalisation de la liaison L1.

Pro Natura Genève
Association genevoise pour la protection de la nature
Siège de l'Association:
Muséum d'Histoire Naturelle
Malagnou - Genève
16, rue Chausse-Coq, 1204 Genève
Tel. 022 311 10 10
Fax 022 311 10 39
E-Mail: pronatura-ge@pronatura.ch
www.pronatura.ch/ge
CCP 12-4485-3

Cette fiche vise à préserver les éléments naturels (étangs du Paradis et du Prés-de-l'Oeuf, Nant de la Bistoquette, Bois du Milly) présents sur le site et à garantir leurs fonctions sur le long terme. Nous nous permettons également de vous préciser que, dans le cadre de ce projet, la Conseillère d'Etat Madame Michèle Künzler représente l'Etat de Genève.
Par conséquent, Pro Natura Genève a déjà pu la rendre attentive aux enjeux nature et sociaux du site en question et a déjà également formulé différentes recommandations. Il ne semble donc pas pertinent que Pro Natura Genève adresse un courrier à la Conseillère d'Etat concernant ce projet.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, nos respectueuses salutations.

Pour Pro Natura Genève

Damien Rochette
Vice-président

Isabelle Perotin
Coordinatrice pôle Territoire et Ecosystèmes